

## COMMUNIQUE DE LA FNOTSI

Suite au courrier envoyé à chaque OTSI pour les alerter de la situation de la FNOTSI, nous vous proposons quelques explications supplémentaires

1. La FNOTSI n'a pas de passif ni de dette, mais le Directeur a constaté que les caisses seraient très rapidement vides et que le déficit de trésorerie serait très important au début de 2008.

2. En conséquence, le Président a informé le CA de septembre, et celui-ci a décidé de prendre une mesure conservatoire en informant le Tribunal de Grande Instance de notre situation préoccupante.

3. Nous travaillons sur un plan de relance que le TGI étudiera et à partir duquel il prendra la décision de nous mettre en procédure de sauvegarde et/ou en redressement judiciaire pour quelques mois.

4. Pendant ce temps, nous nous efforcerons de prouver le bien fondé de notre plan d'actions et notre capacité à redresser la barre.

5. SOLIDARITE signifie un appui moral au Président, à l'équipe en place et aux Conseil d'Administration.

VALEUR DU  
POINT :  
1,066 €



La prochaine Lettre paraîtra en 2008, d'ici-là, vous aurez notifié à vos salariés le nombre d'heures acquises dans le cadre du DIF.

Pour vous simplifier la vie, en voici un exemple, téléchargeable sur l'Intranet : [www.fnotsi.net](http://www.fnotsi.net)

## RELEVÉ ANNUEL DES DROITS AU D.I.F.

Mme  Mlle  M.

Nom .....

Prénom .....

Date d'embauche : ..../..../.....

CDI  CDD

Durée du travail hebdomadaire : .....

Temps complet  Temps partiel

Précisez la durée .....

Report du solde des droits acquis .....

Formations suivies au cours de la période

de référence : .....

.....

Droits acquis en .....

Nouveau solde au ..... (plafonné à 120 heures)

Fait à ..... le .....

\* les périodes d'absences pour un congé maternité, d'adoption, de présence parentale ou pour un congé parental d'éducation sont intégralement prises en compte.

## FLEURISSEMENT 2007

Le Conseil d'Administration de l'UDOTSI qui s'est réuni le 10 septembre dernier a sélectionné la photo de l'Office de Tourisme du CROISIC parmi les candidats au Concours National du Fleurissement.

Il reste à passer avec succès la sélection régionale et nationale.

## MEDAILLES DU TOURISME

Vous souhaitez récompenser l'un de vos administrateurs pour son engagement, depuis au moins douze ans, au service de votre Office de Tourisme, l'UDOTSI peut proposer sa candidature à la Médaille Nationale du Tourisme.

Deux promotions ont lieu chaque année :  
1er janvier et 14 juillet

N'attendez pas pour 2008. Il nous est demandé de faire preuve d'anticipation auprès des services de la Préfecture qui transmet les dossiers à Paris.

Vous pouvez également nous contacter pour connaître les conditions d'attribution et de remise de cette médaille qui se décline en trois échelons : bronze, argent et or.

## AGENDA (sous réserve de modifications)

6 novembre : Formation Relation Client

19 novembre : Conseil d'Administration de l'UDOTSI

20-21 novembre : Formation Dreamweaver

3-4 décembre : Formation Dreamweaver

10-11 décembre : Formation Accueil Tourisme & Handicap

### Equipe rédactionnelle

UDOTSI : Yves BILLARD, Jean-Philippe JAVELLO, Béatrice LEMRI

Sources externes : FNOTSI - CDT 44 - CCI Nantes/St-Nazaire et Conseil Général de Loire-Atlantique

11 rue du Château de l'Eraudière - CS 40698 - 44306 NANTES CEDEX 03  
Tél : 02.51.72.95.33 - Fax : 02.40.20.44.54 - Courriel : [udotsi44@loire-atlantique-tourisme.com](mailto:udotsi44@loire-atlantique-tourisme.com)

# La Lettre de l'UDOTSI

Octobre - Novembre - Décembre 2007 - N°37

LOIRE-ATLANTIQUE

Edito	
Fiches randonnée	2
Chambres d'hôtes	
Tourisme & Handicap	3
Dev Com 2007	
Eductour à Clisson	
Médailles, DIF, Fleurissement	4
Informations nationales	
Agenda	



## EDITO

Le Conseil Général a confié au CDT l'élaboration d'un nouveau Programme d'Actions Touristiques (PAT) pour le département de la Loire-Atlantique qui devra être pragmatique et opérationnel.

Pour le réaliser, le Conseil Général a souhaité que les différents territoires qui composent le département ainsi que les acteurs du tourisme soient associés à la démarche.

Pour ce faire :

Une trentaine d'entretiens avec des acteurs ou des personnalités du territoire sera conduit.

Cinq réunions auront lieu sur le département ; 2 sur le littoral, 1 dans le vignoble Val de Loire, 1 côté jardin et 1 sur Nantes Métropole.

Trois ou quatre autres réunions permettront d'affiner des thématiques fortes qui ressortiront des réunions géographiques.

L'ensemble de ces éléments permettra de définir les grandes orientations et les premières pistes d'actions du futur Programme d'Actions Touristiques.

Ce nouveau programme d'actions devrait permettre au département de la Loire-Atlantique d'aller encore plus loin dans sa mise en tourisme.

Nous vous remercions par avance pour la collaboration que vous pourrez apporter à ce projet.

Yves BILLARD / Jean-Philippe JAVELLO

## RANDONNER MALIN EN LOIRE-ATLANTIQUE !

Avec 4 Pays Touristiques et 12 Offices de Tourisme engagés dans la charte d'édition de la randonnée, et l'édition de 20 fiches, le Comité Départemental du Tourisme a atteint ses objectifs pour l'année 2007.

Et d'ici la fin de l'année, 10 nouvelles fiches concernant le secteur de la Presqu'île de Guérande, de Machecoul ou du Loroux Bottereau, vont voir le jour. En attendant le premier bilan officiel de cette démarche fin novembre, les échos sur la diffusion des fiches dans les Offices de Tourisme partenaires et les statistiques de fréquentation des pages randonnée sur les sites Internet laissent envisager des résultats prometteurs pour l'avenir.

Et l'année 2008 ouvre de belles perspectives puisque deux nouveaux territoires, le Pays d'Ancenis et la Fédération du Pays de Retz Atlantique, souhaitent s'engager dans la démarche. Restera à convaincre les Offices de tourisme de ce secteur à adhérer au projet et 16 nouvelles fiches pourraient ainsi être éditées en début d'année prochaine.

Les partenaires 2007 :

Le Pays de Châteaubriant, le Pays de Grandlieu, Machecoul et logne, le Pôle Touristique La Baule-Presqu'île de Guérande et le Pays du Vignoble Nantais.

Les Offices de Tourisme de Châteaubriant, Derval, Nozay, Nort-sur-Erdre, Piriac-sur-Mer, Brière, Clisson, du Loroux-Botttereau, de Machecoul, Bourgneuf-en-Retz, de Legé et de St-Philbert-de-Grandlieu.

## CONDITIONS D'ETABLISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT

### Conditions issues du décret 2007-1173 du 3 août 2007

Toute personne qui offre à la location une ou plusieurs chambres d'hôtes doit en avoir fait préalablement la déclaration auprès de la Mairie du lieu d'habitation. Attention, les propriétaires qui proposent déjà une ou plusieurs chambres ont jusqu'au 31 décembre 2007 pour déclarer leur activité et mettre leurs chambres en conformité avec les prescriptions suivantes :

- L'activité est limitée à un nombre maximal de 5 chambres pour une capacité d'accueil maximale de 15 personnes.
- Cet accueil doit être assuré par l'habitant.
- Chaque chambre d'hôte doit donner accès à une salle d'eau et à un WC privatif ou non en conformité avec les réglementations en vigueur dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité.
- La location est assortie, au minimum, de la fourniture du linge de maison.

### Respect de la réglementation relative aux débits de boissons

Pour pouvoir offrir des boissons au petit déjeuner, le propriétaire doit être pourvu de la petite licence restaurant (gratuite) délivrée par la recette des Douanes.

Le formulaire Cerfa de demande de droit de licence sera envoyé prochainement aux OTSI par l'UDOTSI. Une fois complété, il est à retourner à l'adresse suivante :

Recette des Douanes - 84 bd Saint-Aignan - BP 38513 - 44185 Nantes cedex 4.

### Information du consommateur

Conformément à l'arrêté du 18 octobre 1999, le prix de la location des chambres et le prix du petit déjeuner doivent être affichés ; à l'extérieur du bâtiment, à la réception et derrière la porte d'entrée de la chambre.

Une facture doit être remise à chaque client :

- dès que le montant total de la prestation est égal ou supérieur à 15,24 €
- à la demande du client si le montant est inférieur à cette somme.

## JOURNEE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPEES

Lundi 3 décembre 2007

Il s'agira d'une journée d'échanges et de réflexion sur le thème du «Tourisme et des personnes handicapées».

### Programme

9h00 : Accueil

9h30-12h30 :

Présentation du label Tourisme & Handicap  
Projections vidéo et débats

12h30 : Apéritif et buffet

14h30 : Contes en langage des signes

14h45 -16h00 : Ateliers pratiques

- Parcours en fauteuil roulant

- Goûter dans le noir

- Exposition «L'Or des Louis»

16h00 : Echange sur les ateliers

Cette journée réservée aux professionnels du Tourisme et du monde du handicap se déroulera dans les locaux du Conseil Général de Loire-Atlantique.

Pour tout renseignement et inscriptions :

Direction de la Citoyenneté et de l'Information

Tél : 02.40.99.16.90 - communication@cg44.fr

## TOURISME & HANDICAP

La Loire-Atlantique propose désormais non plus 27 mais 34 sites labellisés depuis la réunion de la Commission Nationale d'attribution.

Auberge du Pays de Retz à Port-St-Père :  
Handicaps auditif et mental

Hôtel de la Loire à Ancenis :  
Handicaps moteur, auditif et mental

Gîte rural de Mme Guillet à Sucé-sur-Erdre :  
Handicaps auditif et mental

Restaurant le Garde Côte au Pouliguen :  
Handicaps visuel, auditif et mental

Hôtel Le Relais de la Grange à Nort-sur-Erdre :  
4 familles de handicaps

Gîte rural de M. et Mme Malard à Rouans :  
4 familles de handicaps

Chambre d'hôtes du Moulin de la Boizonnière à Arthon en Retz :  
4 familles de handicaps.

Contacts : Jean-Yves VALEMBOSIS et Patricia PAUVERT  
Comité Départemental du Tourisme - Tél : 02.51.72.95.35



## DEV COM 2007 - 2ème édition

Forum du développement commercial du Marketing Direct et de la Communication

Jeudi 15 novembre 2007

CCI de NANTES

Les professionnels du Tourisme doivent être au fait sur différentes thématiques.

Deux d'entre elles semblent être les «essentiels» de la vie d'entreprise :

- Internet, l'outil devenu un incontournable du quotidien
- La gestion des Ressources Humaines

A cette occasion, les CCI de Nantes et St-Nazaire et le Comité Départemental du Tourisme proposent :

### un forum Tourisme avec 2 ateliers

1/ De 14h à 15h : Comment créer ou développer un site Internet efficace ?

2/ De 15h30 à 16h30 : Le Management participatif ou comment motiver et fidéliser son personnel ?

Inscrivez-vous dès maintenant sur le site :  
[www.devcom-nantes.com](http://www.devcom-nantes.com)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter : Annie SANTERRE LE GAL  
CCI Nantes/St-Nazaire - Tél : 02.40.17.21.20

## PASSEPORT DU TOURISME

Vous pourrez, dès la mi-décembre, nous adresser vos passeports des professionnels du Tourisme 2006-2007 ou votre photo accompagnée de votre nom et prénom.

Vous l'aurez compris, votre UDOTSI relance cette opération et sollicite les partenaires signataires de la convention pour la gratuité des sites.

Vous pourrez donc disposer en janvier de la nouvelle édition valable jusqu'au 31/12/2009.

Alors n'hésitez pas à rassembler les passeports ou photos de vos collègues et à nous les renvoyer.

Pour votre information, sachez que trois cartes nominatives sont également proposées à chaque site partenaire.

## Eductour du 22 octobre 2007

Rendez-vous était pris ce jour-là avec les salariés et quelques administrateurs d'Offices de Tourisme du département pour découvrir Clisson ; son cœur de ville au fil d'un parcours historique, le parc et la villa de la Garenne Lemot et son vignoble.

La matinée avait été studieuse et s'était articulée autour d'une réunion-débat sur le classement «meublé» et les hébergements labellisés. Une journée très appréciée.